



Vue générale Bâtiment B. © Centre Pompidou. Bibliothèque Kandinsky. Fonds Cardot-Joly.

Situation historique

La ville d'Aix-en-Provence connaît à partir des années 1950 un changement d'échelle radical. La vétusté du patrimoine immobilier et l'accroissement constant de la population mettent en lumière les besoins de la ville en logements nouveaux.

Les constructions et aménagements urbains modifient profondément le paysage coutumier des « vieux aixois ». De caractère encore rural, l'espace péri-urbain composé d'un habitat dispersé, se densifie. Les grands domaines bastidaires commencent à disparaître au profit de vastes programmes de logements sociaux ou privés.

Dans ce nouveau panorama architectural l'ensemble résidentiel du Petit Nice (1962-1966), destiné aux employés du Centre d'Etudes Nucléaires de Cadarache et de l'entreprise Thomson-Houston, se distingue par une force identitaire singulière produite à partir des théories architecturales et urbaines de ses concepteurs : Georges Candilis, Alexis Josic et Shadrach Woods. Nourris des thèses du Mouvement Moderne, élèves de Le Corbusier, membres des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (C.I.A.M.) puis de Team X, lauréats, en 1955, du concours *Opération Million* qui forge leur union, ils construisent à Aix-en-Provence un programme novateur qui renouvelle le langage formel de l'habitat social des Trente Glorieuses.

Le programme

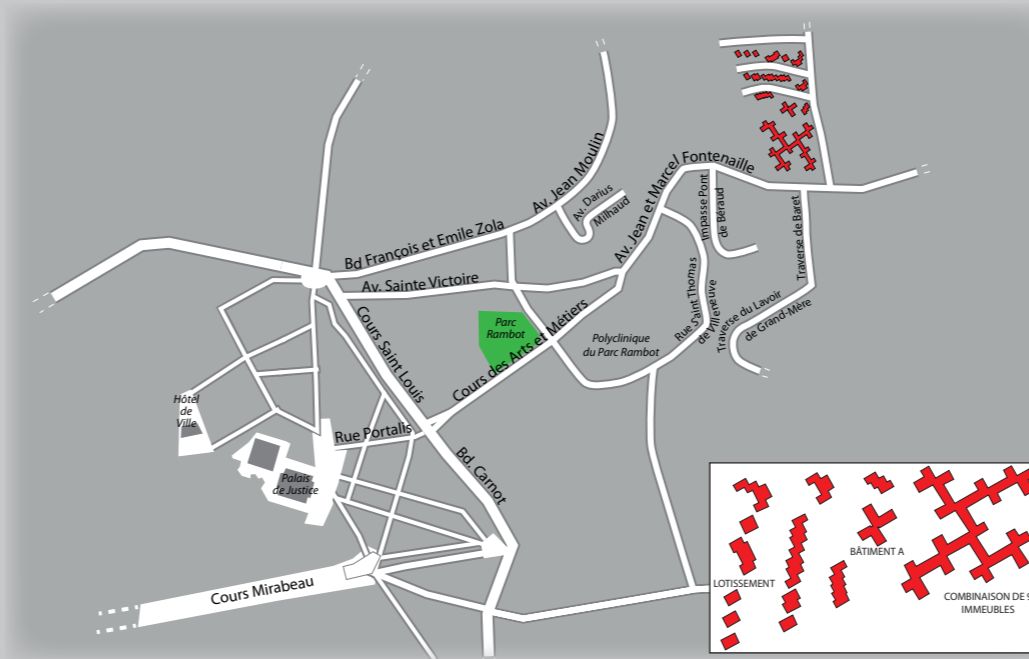
L'ensemble comprend :

- un lotissement de 36 maisons individuelles disposées en bandes ①,
- un immeuble collectif de 16 appartements, isolé, (Bâtiment A) ②,
- un ensemble de 9 immeubles collectifs (Bâtiment B) ③ totalisant 179 appartements.

Le plan présente une composition ouverte orientée en fonction de l'exposition et du paysage.



Vue aérienne de la résidence Le Petit Nice.



Le lotissement : une modernité atténuée

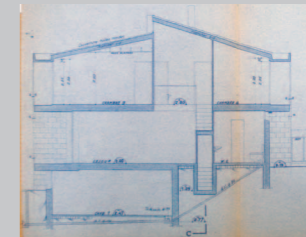
Le lotissement, organisé sur un découpage parcellaire en lanières, présente un même type d'implantation formé par la répétition de cellules d'habitations, mitoyennes ou non, disposées en dents de scie. Les décrochements produits rompent la monotonie d'un alignement régulier et préservent l'intimité des résidents. La superficie des logements évolue du T4 au T7. Le plan sur trois niveaux favorise fonctionnalité et fluidité des espaces. Les architectes s'inspirent du modèle corbuséen par une disposition en profondeur du logement offrant une surface de façade minimale, une double orientation et une séparation renforcée des fonctions.



Façades sur rue, disposition en dents de scie.
© Centre Pompidou. Bibliothèque Kandinsky. Fonds Cardot-Joly.



Pignon parementé en pierre du Pont-du-Gard.
Cliché Claudine Bron.



© SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XX^e siècle. Fonds Candilis. Coupe villa T7.

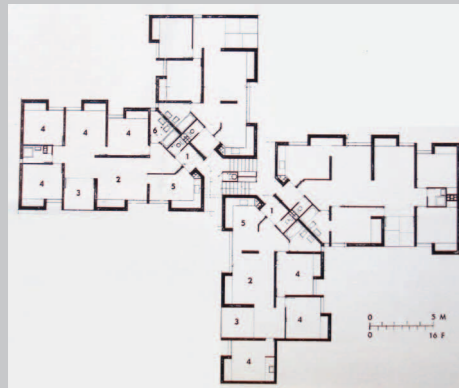
La modernité des façades exprimée par la conjonction d'une volumétrie simple et d'un dessin orthogonal, produit une trame répétitive soulignée par la combinaison des éléments de structure.

Des concessions au régionalisme apparaissent dans le choix du parement des murs-pignons en pierre du Pont-du-Gard, l'utilisation d'une peinture de façade ton pierre, l'adoption de volets à persiennes et l'introduction de toitures en pentes douces recouvertes de tuiles creuses.



Façades sur jardin.
© Centre Pompidou. Bibliothèque Kandinsky. Fonds Cardot-Joly.

Le principe sériel des façades, obtenu par la répétition de la trame et de la polychromie (façade beige, trame gris foncé), n'apparaît pas comme une solution économique mais comme un réel choix esthétique inspiré du Mouvement Moderne.



*L'Architecture d' Aujourd'hui, avril 1965, p. 120.
Plan étage courant.*

Les immeubles

Bâtiment B : une géométrie cellulaire

Les immeubles sont disposés selon un principe combinatoire dynamique. Ils ont un plan centré en X formé par la juxtaposition de deux corps de bâtiments en L, reliés entre eux par une cage d'escalier d'où rayonnent 4 branches abritant chacune un appartement dont la superficie varie du T3 au T6.



Relief insolite des façades. Cliché Claudine Bron.

La diversité des formes de baies utilisées permet d'obtenir une savante dissymétrie.

On regrette aujourd'hui la disparition de la coloration d'origine : alternance de gris foncé et de blanc, couleurs primaires (rouge, jaune, bleu) employées pour souligner les entrées et certaines portions de murs, fondée sur les principes chromatiques et de composition du mouvement hollandais De Stijl. Véritable outil de construction visuelle, elle constituait l'un des éléments identitaires forts du programme, signature de l'équipe Candilis-Josic-Woods.



Bâtiment A. Cliché Claudine Bron.



Détails panneaux coulissants. Cliché Claudine Bron.

Bâtiment A : un trait d'union

Son volume, son plan et le dessin de ses façades, constituent une synthèse du Bâtiment B et du lotissement. Au premier, il emprunte sa volumétrie et l'originalité de son plan en X, au second, le principe de mise en évidence de la trame constructive et l'utilisation du parement en pierre du Pont-du-Gard. On remarquera la présence du système de panneaux coulissants mis en place, en 1959, par l'équipe pour la cité 38, La Viste à Marseille, qui permet d'obtenir des façades changeantes par leurs déplacements aléatoires.



Jardin collectif et une des cours intérieures. Cliché Claudine Bron.

L'assemblage des immeubles, par un, deux ou trois murs de refends délimite de grands espaces libres, assimilés à des cours intérieures. Cette disposition animée par de multiples décrochements permet de créer des espaces protégés et diversifiés, au cœur même de la composition. Les façades animées par un relief insolite accentué par le jeu de l'ombre et la lumière, affichent une expressivité verticale obtenue par la scansion des travées de fenêtres et de loggias.



*Travée de l'entrée soulignée en jaune.
© Centre Pompidou. Bibliothèque Kandinsky.
Fonds Cardot-Joly.*

Actualité

En 2006, l'ensemble est labellisé Patrimoine du XX^e siècle¹. En 2009, une expertise historique et documentaire complétée d'un cahier de recommandations proposant des solutions d'embellissements, d'aménagements, de restaurations et/ou de substitutions accompagnent le projet de réhabilitation des façades.

Une occasion pour le syndic de copropriété, la ville d'Aix-en-Provence et l'État de mettre en place une réflexion collégiale sur un patrimoine architectural novateur .

¹ Mesure instaurée par le Ministère de la Culture et de la Communication pour identifier et valoriser le patrimoine du XX^e siècle.

Pour en savoir plus :

JOEDICKE, J., CANDILIS, G., JOSIC, A., WOODS, S. **Une décennie d'architecture et d'urbanisme.** Stuttgart : Karl Krämer Verlag, 1968.
CANDILIS, G. **Bâtir la vie. Un architecte témoin de son temps.** Paris : Edition Stock. 1977.
Fonds photographique V. Cardot - P. Joly. M. N. A. M. - Centre G. Pompidou - Bibliothèque Kandinsky.

Rédaction : Claudine Bron



LE PETIT NICE

*Ensemble résidentiel
Aix-en-Provence*